

## ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2025

---

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y TRAVAILLENT - (N° 1037)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° AC31

présenté par  
M. Tesson, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« internationaux, sociaux et environnementaux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La mention de la compréhension « des enjeux du monde contemporain » qui résultera de la suppression proposée, plus large, permettra d'inclure l'ensemble de ceux-ci.

À l'inverse, qualifier d'emblée les enjeux concernés conduit à en exclure certains (comme les enjeux nationaux dans la rédaction actuelle) et à alourdir la rédaction, là où l'un des objectifs de la réécriture était de simplifier cet article.